



Rapport d'activités 2025

Pôle invertébrés du bassin genevois

# TABLE DES MATIÈRES

Partenaires .....	3
Introduction .....	4
Présentation.....	4
Mot du comité .....	4
Remerciements .....	4
Axe 1 : Centre de coordination régional .....	5
Présentation.....	6
Résultats.....	6
Fonctionnement de base.....	6
Réseau de spécialistes .....	6
Gestion de données.....	6
Axe 2 : Conservation des espèces prioritaires.....	8
Présentation.....	9
Résultats.....	9
Fiches actions.....	9
Plans d'action .....	10
Axe 3 : Connaissances.....	11
Présentation.....	12
Résultats.....	12
Hétérocères .....	12
Coccinelles .....	13
Coléoptères aquatiques.....	13
Axe 4 : Formation et sensibilisation .....	15
Présentation.....	16
Résultats.....	16
Information en ligne .....	16
Enseignement sur les invertébrés.....	16
Valorisation des données .....	16
Sorties et animations .....	16
Axe 5 : Gestion des espèces exotiques envahissantes.....	17
Présentation.....	18

Résultats.....	18
Frelon asiatique.....	18
Moustique tigre.....	19
Fourmi magnum.....	19
Espèces exotiques envahissantes forestières.....	21
Autres projets.....	22
Bénévolat.....	22
États financiers 2025.....	23
Budget prévisionnel 2026.....	25

**Réalisation** : Pôle invertébrés du bassin genevois, Chemin des Côtes-de-Landecy 2, 1257 Croix-de-Rozon.

Genève, le 28 février 2026.

## PARTENAIRES

Le PIBG remercie chaleureusement l'ensemble des acteurs qui ont soutenu ou participé à ses activités cette année, dont :



# INTRODUCTION

## PRÉSENTATION

Le Pôle invertébrés du bassin genevois (PIBG) est une association de biologistes, naturalistes et spécialistes, promouvant l'étude et la protection des invertébrés dans cette région transfrontalière, et menant des projets de terrain et de sensibilisation du grand public. La dynamisation des projets autour de cette faune particulière vise à moyen terme la mise à profit des compétences de jeunes (et moins jeunes) naturalistes identifié-e-s sur le territoire, dont les connaissances et l'énergie restent actuellement sous-exploitées.

En 2025, le comité du PIBG est composé de 5 personnes : Marie Pauli (présidente), Pierre Terret (secrétaire), Tommy Andriollo (trésorier), Lucie Cauwet (assesseure) et Manon Kerréveur-Lavaud (assesseure). L'association emploie six personnes, dont deux à titre temporaire et mobilise plus d'une trentaine de membres pour différents projets.

## MOT DU COMITÉ

Tout au long de l'année 2025, le PIBG a renforcé et étendu ses initiatives en suivant les orientations des cinq axes du « Programme d'actions 2025-2028 », document stratégique défini pour cette nouvelle période. Globalement, celui-ci s'appuie sur un cadre stratégique clair, conçu pour stabiliser et enrichir nos opérations. Parmi les avancées notables, figurent l'achèvement des relevés terrain pour l'étude des coléoptères aquatiques dans le bassin genevois, la poursuite et l'intensification du soutien à la gestion de trois espèces exotiques envahissantes, ainsi que les inventaires approfondis et les campagnes de prospection participative dédiées aux papillons de nuit. Nous avons par ailleurs maintenu une étroite collaboration avec les autorités responsables de la conservation de la nature, en produisant des fiches d'action ciblées pour préserver des espèces en situation critique. De plus, l'association s'est engagée dans diverses opérations ciblées, destinées soit à sensibiliser le public, soit à coopérer avec d'autres entités du secteur environnemental. Vous trouverez un aperçu concis de l'ensemble de ces réalisations dans les sections qui suivent. Un effort particulier a également été dédié à l'expansion de notre communauté de membres, favorisant une implication accrue dans nos diverses missions.

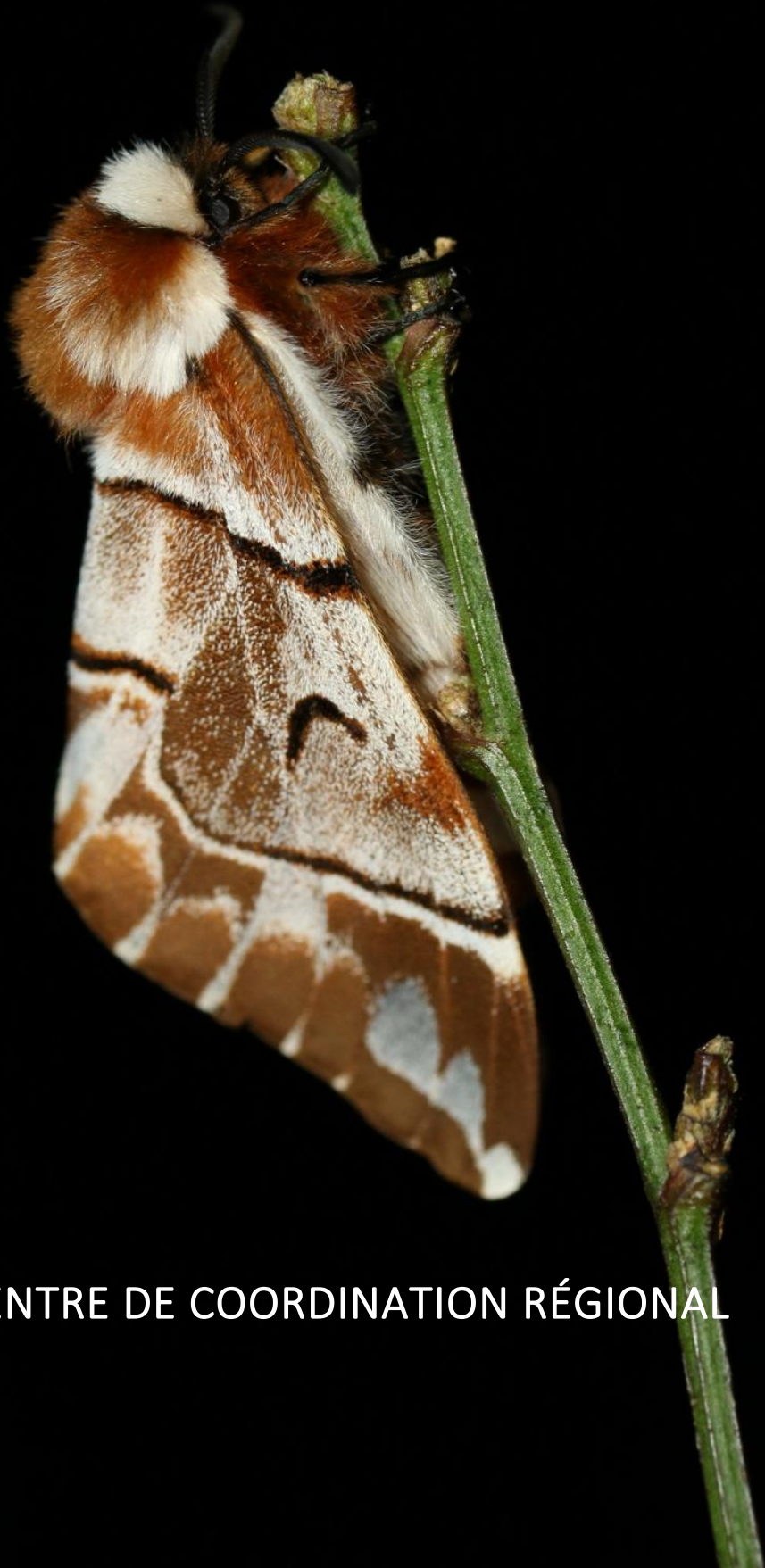
Nous entamons 2026 avec une équipe renforcée par l'arrivée, en cours d'année 2025, de Laure Golay en tant que collaboratrice administrative. Cette nouvelle dynamique nous permet d'aborder avec détermination l'exploration, la préservation et la valorisation de la biodiversité exceptionnelle du bassin genevois.

## REMERCIEMENTS

Le PIBG remercie l'ensemble des acteurs qui ont contribué à ses activités cette année. Notre gratitude va en premier lieu à nos partenaires financiers, dont l'apport a été déterminant : l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) et l'Office cantonal de l'eau (OCEau) du Canton de Genève, la Direction générale de l'environnement du Canton de Vaud, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL-AuRA), le WWF Genève, la Loterie Romande, le Fonds Électricité Vitale Vert, la Fondation Gelbert, la Fondation Phragmites, les Communes de Thônex, de Plan-les-Ouates et d'Avusy, sans oublier nos donateurs individuels ou anonymes.

Nous tenons également à souligner l'importance des collaborations avec nos partenaires institutionnels et associatifs, notamment la Ville de Genève et le Muséum d'histoire naturelle (MHNG), ainsi que les associations naturalistes comme la Société Entomologique de Genève (SEG), Faune Genève, et nos homologues de Haute-Savoie et du Pays de Gex (Apollon74, Ainstants Nature, FNE Haute-Savoie), ou encore Pollinea Action, dont les bénévoles sont fortement impliqués dans la lutte contre le Frelon asiatique.

Enfin, c'est l'implication constante de nos membres, bénévoles et contributeurs qui donne vie à nos projets ; nous leur en sommes profondément reconnaissants.



AXE 1 : CENTRE DE COORDINATION RÉGIONAL

## PRÉSENTATION

Cet axe rassemble les activités fondamentales qui permettent au PIBG de fonctionner en tant que centre de compétence régional et association. Il englobe l'administration générale, la gestion du réseau de membres et de bénévoles, la coordination des projets, la gestion des données faunistiques, l'acquisition de matériel, la maintenance du site web et un service de conseil destiné aux partenaires institutionnels, bureaux d'études et particuliers. Ces éléments visent à structurer les interactions avec les acteurs locaux, à soutenir les projets des autres axes et à assurer la diffusion des connaissances. En 2025, le fonctionnement de base a nécessité des ressources importantes, mais il est désormais mieux organisé et donc plus efficient. L'association a employé six personnes à temps partiel, équivalant à 2,6 temps pleins.

## RÉSULTATS

### FONCTIONNEMENT DE BASE

En 2025, le fonctionnement interne du PIBG a été renforcé par l'embauche d'une collaboratrice administrative dès mai, optimisant la gestion administrative et financière, le suivi des projets et les demandes de fonds, et simplifiant des processus internes chronophages. La location d'espaces de travail et de stockage a amélioré l'efficacité logistique, facilitant la gestion des projets, du matériel et la collaboration entre employés via des réunions bimensuelles en présentiel. L'équipe de biologistes s'est étoffée avec l'augmentation des taux d'activités de certains collaborateurs et l'engagement temporaire d'un collaborateur pendant trois mois, soutenant divers projets comme les coléoptères aquatiques, les papillons de nuit et le monitoring des espèces exotiques envahissantes forestières.

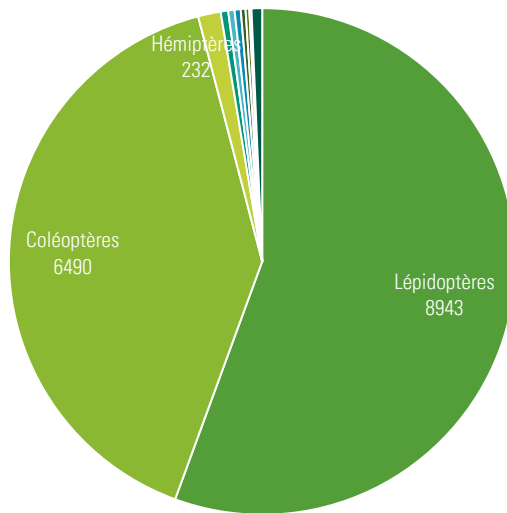
Un véritable Programme d'actions a également été élaboré pour la période 2025 à 2028 afin de clarifier et guider les missions du PIBG, il est disponible sur le site Web (<https://pibg.ch/presentation/>), qui a été restructuré pour refléter les cinq axes de ce programme. Il a également été complété par des mises à jour sur les groupes invertébrés, sur certaines espèces exotiques envahissantes. On y trouve dorénavant aussi la présentation du comité, de nos divers projets de connaissances, ainsi que des renvois vers les activités et formations du PIBG ou d'autres acteurs.

### RÉSEAU DE SPÉCIALISTES

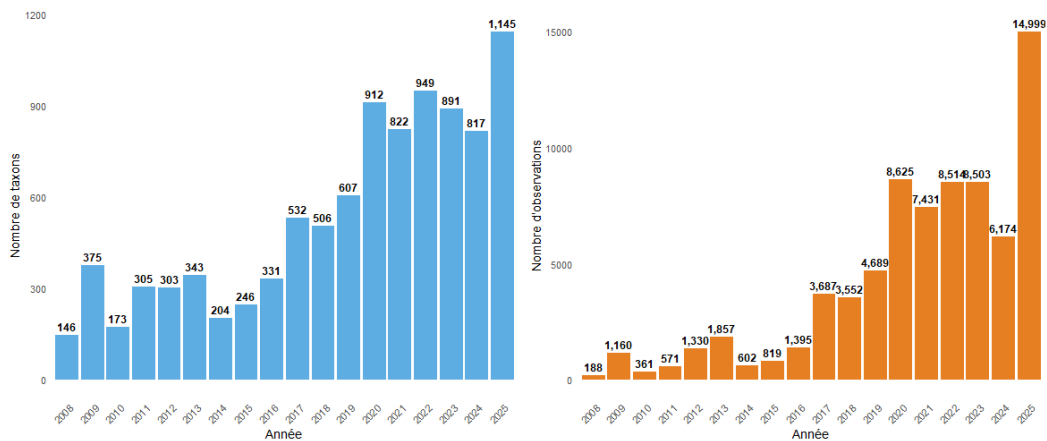
Le réseau de spécialistes s'est fortement dynamisé en 2025, principalement à travers des échanges nourris avec les acteurs externes : participations actives à plusieurs colloques et rencontres régionales ou nationales (Rencontres des Entomologistes Auvergne-Rhône-Alpes, colloque OPIE (Office pour les insectes et leur environnement) à Montpellier, rencontres info fauna et Faune Genève, taskforce biodiversité de la Ville de Genève, etc.), trois sorties conjointes avec la Société Entomologique de Genève et des prêts de matériel réciproques. L'animation du réseau papillons de nuit a connu un grand succès : le groupe Elpenor compte désormais 29 participant-e-s actif-ve-s ; une brochure à destination de ceux et celles-ci a été éditée et diffusée et la coordination des prospections a permis une acquisition considérable de données (voir [Axe 3 : Connaissances](#)).

### GESTION DE DONNÉES

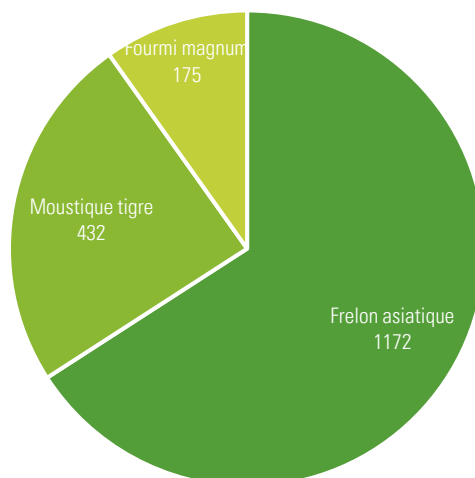
Nos différents projets nous ont permis de produire et d'agréger plus de 16'000 données faunistiques relatives aux espèces indigènes (concernant principalement les Lépidoptères et les Coléoptères), et de centraliser près de 2'100 données relatives aux espèces exotiques envahissantes, provenant principalement de signalements citoyens. Cela représente un doublement du volume de données par rapport à l'année 2024, notamment en raison de l'intensification des prospections papillons de nuit, et de la saisie de données relatives aux collectes antérieures de Coléoptères aquatiques (voir [Axe 3 : Connaissances](#)). Le nombre de signalements des EEE est lui aussi en augmentation, en raison de la dynamique positive de ces espèces.



Répartition des données invertébrés produites par le PIBG en 2025, avec le nombre d'observations pour chaque ordre ; les données de participant-e-s ponctuellement défrayé-e-s ne sont pas incluses ici.



Évolution du nombre de données Hétérocères agrégées sur la période 2008-2025 ; 85 % des données récentes proviennent de participant-e-s du projet Elpenor.



Répartition du nombre de signalements agrégés par le PIBG en 2025, avec le nombre d'observations pour chaque EEE.



AXE 2 : CONSERVATION DES ESPÈCES PRIORITAIRES

## PRÉSENTATION

Cet axe vise à améliorer le statut de conservation des invertébrés les plus menacés du canton de Genève en élaborant des fiches action concrètes et en accompagnant leur mise en œuvre sur le terrain, en étroite concertation avec l'OCAN et les gestionnaires (communes, forestiers, agriculteurs, associations). La fiche action est un document court, opérationnel et directement utilisable : elle synthétise l'écologie de l'espèce, identifie les menaces précises, propose des mesures de gestion immédiates et réalistes, et désigne les acteurs à mobiliser. Contrairement à un plan d'action complet, elle est conçue pour être rédigée et appliquée rapidement.

Entre 2023 et 2024, sept fiches action avaient déjà été validées (quatre ordres d'insectes et une araignée mais celle-ci n'est pas mise en œuvre par le PIBG). En 2025, le PIBG a rédigé deux nouvelles fiches sur un coléoptère et un lépidoptère rare dans le cadre du contrat de prestations RPT 2025-2028 tout en renforçant le suivi et la mise en œuvre des fiches existantes. L'objectif reste de passer progressivement d'une phase de diagnostic à une phase d'action concrète sur le terrain, afin que les espèces prioritaires bénéficient réellement de mesures favorables.

Le Pique-prune *Osmoderma eremita*, espèce bénéficiant d'un plan d'action cantonal a également fait l'objet de recherches ponctuelles faisant suite aux prospections réalisés l'année précédente.

## RÉSULTATS

### FICHES ACTIONS

En 2025, l'effort s'est partagé entre la rédaction de nouvelles fiches action et un suivi beaucoup plus actif des fiches déjà validées. Les nouvelles fiches action concernent le Carabe noduleux *Carabus nodulosus* (Coleoptera, Carabidae), un coléoptère rarissime des petits cours d'eau des forêts humides, récemment découvert dans le bassin genevois et la Feuille-morte du prunier *Odonestis pruni* (Lepidoptera, Lasiocampidae), un papillon de nuit lié aux habitats semi-ouverts et notamment aux vieux vergers, et quasiment disparu du Plateau suisse. Un tableau synthétique interne a été créé pour faciliter le suivi de la mise en œuvre des fiches. Les principaux faits marquants sont les suivants :

- Pique-prune *Osmoderma eremita* (Coleoptera, Scarabaeidae) : campagne de piégeage phéromonal non léthal sur cinq sites (juillet-septembre). Aucun adulte capturé, mais découverte de restes frais de carapaces dans des gîtes artificiels à Chêne-Bougeries (chemin de Conches et Bois Nancy), confirmant la persistance d'au moins une population locale.
- Anthaxie de Suzanne *Anthaxia suzannae* (Coleoptera, Buprestidae) : recensement des mesures de gestion sur l'ensemble des sites connus, contacts pris avec les propriétaires pour généraliser la fauche tardive et la conservation des brindilles ; découverte d'une nouvelle population aux Trembles (Jussy).
- Chlénie velouté *Chlaenius festivus velutinus* (Coleoptera, Carabidae) : confirmation d'une population dans le delta de l'Allondon (Russin) et découverte d'une nouvelle petite population sur la rive française (plage du bois de Vernaz, Étrembières).
- Ménésie à deux points *Menesia bipunctata* (Coleoptera, Cerambycidae) : larves retrouvées dans une bourdaine (*Fragula alnus*) à Bois Vieux (Jussy) ; caractérisation du site et propositions de gestion en cours pour 2026.
- Fourmilion panthère *Dendroleon pantherinus* (Neuroptera, Myrmeleontidae) : un individu fortuit capturé au piège à interception près d'un arbre mort à Presinge ; aucune station historique recontactée malgré plusieurs prospections ciblées.
- Demie-Lune grise *Notodonta torva* (Lepidoptera, Notodontidae) : cartographie précise des données historiques réalisée ; malgré cinq prospections ciblées et la pression d'observation massive sur les hétérocères, aucune donnée en 2025 – probable très forte fluctuation interannuelle.
- Cicadelle cobalt *Erotettix cyane* (Hemiptera, Cicadellidae) : création d'une page web dédiée et appels à observations lancés ; aucune station historique ni nouvelle découverte malgré de nombreuses prospections sur sites connus ou pressentis.



*Carabe noduleux* *Carabus nodulosus* (Coleoptera, Carabidae) dans un ruisseau forestier, 2022, Brenthonne (74).



Pièges à phéromones remplis de terreau mis en place pour la détection non-invasive du Pique-prune, 2025, Vandœuvre (GE).

## PLANS D'ACTION

- Mise à jour des plans d'action cantonaux en faveur du Grand Capricorne *Cerambyx cerdo* et du Lucane cerf-volant *Lucanus cervus*: Après 10 ans de mise en œuvre de ces deux plans d'action (2014-2024), l'OCAN a mandaté le PIBG pour réaliser le bilan et la mise à jour de ces documents. En 2023 et en 2025 ont eu lieu les phases de terrain nécessaires à la réactualisation des données. 18 communes ont fait l'objet de prospections ciblées (Avully, Bardonnex, Bellevue, Carouge, Chêne-Bougeries, Choulex, Collex-Bossy, Cologny, Dardagny, Genève, Genthod, Meyrin, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Satigny, Thônex, Vandœuvre, Veyrier) avec un total de 1'733 arbres prospectés pour le Grand Capricorne, ayant conduit à la détection de 289 arbres habités par cette espèce. Pour le Lucane, les secteurs déficitaires en données ont été prospectés en priorité. En parallèle, un bilan de toutes les mesures réalisées en faveur des deux espèces à l'échelle cantonale a été entrepris et ce travail est encore en cours à la date de rédaction de ce rapport. Les conclusions aboutiront à une évaluation de l'efficacité des mesures et à leur ajustement si nécessaire dans la perspective des projets d'aménagements cantonaux futurs (finalisation prévue en 2026).



AXE 3 : CONNAISSANCES

## PRÉSENTATION

Cet axe vise à améliorer les connaissances sur les invertébrés au travers de projets locaux ou régionaux. Ces travaux contribuent également à la gestion conservatoire, à la diffusion des connaissances et au partage des données via la science participative. En 2025, les activités ont principalement porté sur trois groupes taxinomiques : les hétérocères (papillons de nuit), les coléoptères aquatiques et les coccinelles. Ces projets impliquent l'agrégation de nombreuses données faunistiques, souvent associée à la collecte et à la préparation de spécimens intégrés aux collections muséales.

## RÉSULTATS

### HÉTÉROCÈRES

En 2025, le PIBG a amplifié les prospections sur les papillons de nuit dans le bassin genevois. Cette dynamique s'articule autour du groupe informel nommé « Elpenor » initié en 2010 et soutenu par l'OCAN. Les prospections visent à améliorer la couverture des données spatiales et temporelles, à documenter les populations d'espèces prioritaires et à publier un ouvrage de référence avec les Éditions Faune Genève. Les méthodes incluent des prospections nocturnes aux pièges lumineux, la synthèse de données existantes (issues de Faune Genève, Faune AURA et l'Observatoire régional de la biodiversité) et une participation citoyenne accrue, avec prêt de matériel par le PIBG et soutien logistique de la SEG et de Faune Genève.

Le réseau Elpenor s'est élargi à 29 participant-e-s actif-ve-s. Une brochure sur les modalités de participation aux prospections a été éditée et diffusée. La coordination s'est faite via WhatsApp pour les sorties, le partage de découvertes, l'aide à l'identification et les échanges divers. Les prospections ont représenté plus de 900 heures sur le terrain et ont permis le recensement de plus de 1'000 taxons distincts, soit une augmentation de 60 % des données par rapport à 2023-2024 (où le PIBG contribuait déjà à 85 % des observations régionales).

Les efforts de monitoring ont été intensifiés avec environ 250 sites-dates échantillonnés, un record pour le bassin genevois, incluant une couverture transfrontalière accrue. Les sorties ont ciblé les zones riches (réserves naturelles, prairies extensives, milieux humides) et les secteurs mal documentés. Plus de la moitié des heures ont été réalisées bénévolement. Les données collectées (>15'000 pour 2025) contribuent à une évaluation plus précise du statut de nombreux taxons. Une nouveauté importante a consisté au développement d'un outil d'agrégation des données à l'échelle du bassin, intégrant diverses sources pour visualiser les lacunes, prioriser les sites et coordonner les volontaires. Cet outil a été présenté lors des Rencontres de la Faune genevoise et soutient la planification pour 2026.

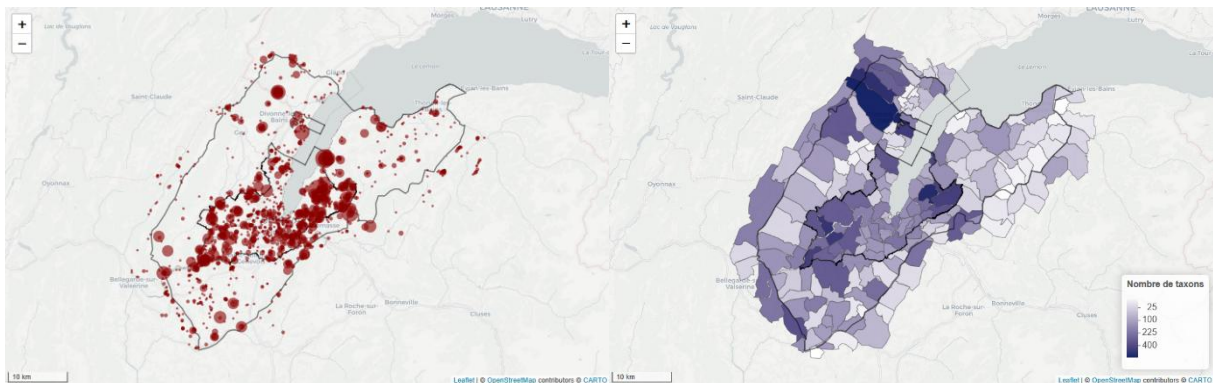
Parmi les résultats pour les espèces prioritaires :

- Laineuse du Prunellier *Eriogaster catax* (sur liste rouge en niveau 1) : confirmation de la station historique à Dardagny et découverte d'une nouvelle en France voisine, signalée au gestionnaire local pour une protection transfrontalière ;
- Laineuse du Cerisier *Eriogaster lanestris* (sur liste rouge en niveau 2) : forte émergence sur une nouvelle station à Chancy, avec observation d'une chenille confirmant la reproduction locale ;
- Bombyx versicolore *Endromis versicolora* (sur liste rouge en niveau 2) : réapparition à Chancy après 15 ans d'absence, avec deux mâles et une femelle observés lors d'une sortie conjointe avec la SEG ;
- Feuille-morte du Prunier *Odonestis pruni* (sur liste rouge en niveau 2) : population détectée dans les grands bois de Jussy, avec observations à Gy, Jussy et à la frontière d'Hermance sur Chens-sur-Léman ;
- Nudarie vieille *Thumatha senex* (sur liste rouge en niveau 2) : deux stations confirmées à Meinier, plus des données en France à Douvaine et Cranves-Sales ;
- Plusieurs espèces en LR 3, telles que l'Écaille marbrée *Callimorpha dominula* à Versoix, Veyrier et Fort l'Écluse, l'Hermine *Cerura erminea* à Chêne-Bourg, ou la Petite Épine *Cilix glaucata* à Chancy ;
- Découverte de la Noctuelle de la Brouille *Sedina buettneri* (espèce patrimoniale rare, famille non évaluée) dans la magnocariçaie des Prés-de-Villette à Gy.

Des absences notables ont été relevées malgré les efforts, comme pour *Notodonta torva* (sur liste rouge en niveau 2) ou *Gastropacha populifolia* (sur liste rouge en niveau 1). Certaines espèces avec uniquement des données anciennes semblent éteintes régionalement, telles que la Soucieuse *Orgyia recens* (sur liste rouge en niveau 1) ou l'Incurvé *Drepana curvatula* (sur liste rouge en niveau 2), dont une donnée historique de 1980 n'a pas pu être précisée après contact avec l'observateur.



Deux espèces remarquables trouvées en 2025 : la très précoce Laineuse du Cerisier *Eriogaster lanestrus*, 21.iii.2025, Raclerets (Chancy, GE) et la tardive Noctuelle de la Brouille *Sedina buettneri*, 20.ix.2025, Prés-de-Villette (Gy, GE).



Aperçu des prospections 2025 et richesse spécifique par commune pour la période 2008-2025. Les cartes en ligne sont zoomable/clicable avec les listes de taxons téléchargeables.

## COCCINELLES

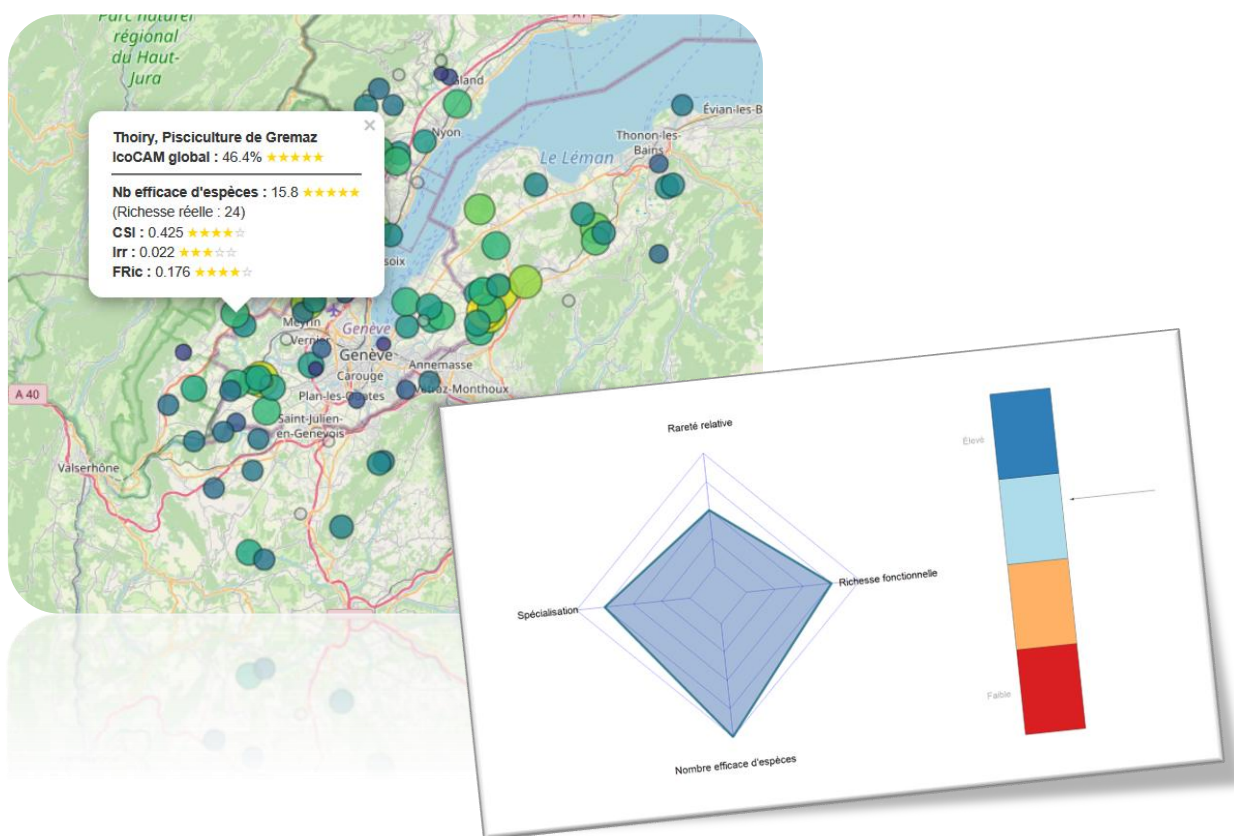
L'année 2025 a été consacrée à la phase préparatoire d'un projet d'acquisition de connaissances et de science citoyenne sur les coccinelles. Des recherches ont été menées sur les protocoles d'échantillonnage les plus adaptés au suivi des populations de ces insectes, un travail d'extraction et de nettoyage de données a été réalisé à partir des bases iNaturalist et Faune Genève, tandis que l'exploitation des données info fauna aura lieu en 2026. Ces premiers jeux de données ont permis d'identifier les zones prioritaires d'échantillonnage. Sur cette base, un plan de travail détaillé et réaliste pour la saison 2026 est en cours d'élaboration.

## COLÉOPTÈRES AQUATIQUES

En 2025, le projet d'étude des Coléoptères aquatiques et de leurs habitats dans le bassin genevois, porté par le Muséum d'histoire naturelle de Genève (MHNG) et mis en œuvre par le PIBG, a complété sa dernière phase de relevés de terrain. Cette troisième année de prospections, après celles de 2023 et 2024, a porté sur un total de 106 sites aquatiques variés, incluant les rives du Léman, des mares de montagne, des réserves naturelles de plaine et des zones humides transfrontalières. Les méthodes ont compris des captures actives à l'épuisette, des pièges appâtés pour les espèces carnivores, ainsi que des relevés environnementaux incluant le pH, la température, les nutriments (phosphore et azote), la végétation et les compartiments écologiques. Chaque site a été visité deux fois, au printemps et en fin d'été,

impliquant un effort substantiel en termes d'échantillonnage et de préparation des spécimens. Plus de 21'000 individus ont été collectés au cours du projet, représentant 142 espèces issues de 15 familles. Certains sites ont présenté une diversité notable, hébergeant plus d'une quarantaine d'espèces. Les stations les plus diversifiées sont Les Arales et Les Rappes à Jussy (GE), le Petit Lac à Lully (74), Les Prés de Villette à Gy (GE), la Croix de la Marianne à Chens-sur-Léman (74), Les Bataillards à Chavannes-de-Bogis (VD), les Marais des Crêts à Meyrin (GE) et La Tuilerie à Perrignier (74). À l'opposé, plusieurs sites affichent une diversité inférieure à cinq espèces, témoignant d'une faible qualité écologique.

L'implémentation de l'indicateur composite icoCAM (indicateur composite Coléoptères Aquatiques des Mares) a commencé en 2025. Cet indicateur repose sur quatre indices normalisés : la rareté relative (Irr), la spécialisation des communautés (CSI, moyenne des indices de spécialisation des espèces basés sur une analyse en composantes principales des habitats qu'elles occupent), le nombre efficace d'espèces (basé sur l'indice de Shannon pour tenir compte de l'équilibre des abondances relatives des espèces) et la richesse fonctionnelle (FRic, volume de l'espace des traits écologiques occupés, incluant type de nourriture, mode d'alimentation, substrat, taille et gamme altitudinale). L'icoCAM global est une moyenne de ces indices, permettant un classement relatif des sites. Ces analyses conduiront à des diagnostics par site, avec des propositions de gestion pour améliorer la qualité écologique des habitats. L'ensemble des données relatives aux spécimens ont été intégrées aux collections du MHNG et aux bases faunistiques régionales et nationales en Suisse et en France. Le projet a bénéficié d'une couverture médiatique via un reportage diffusé le 7 janvier 2025 dans l'émission *Genève Grandeur Nature* sur Léman Bleu. L'année 2026 verra la finalisation des évaluations, pour la production d'un rapport de synthèse final et d'une liste rouge régionale identifiant les priorités de conservation à l'horizon 2027.



Évaluations écologiques préliminaires pour la grosse centaine de sites évalués, échantillonnés entre 2023 et 2025. La carte donne le score de l'indicateur composite (icoCAM) global du moins élevé (bleu foncé) au plus élevé (jaune), et le graphique en radar donne un aperçu de l'évaluation des 4 indices pour un site en particulier.



## AXE 4 : FORMATION ET SENSIBILISATION

## PRÉSENTATION

Cet axe vise à former et sensibiliser le public et les professionnels aux invertébrés, en promouvant leur étude et leur protection. Ces actions contribuent à mettre en relation spécialistes et bénévoles, et à corriger les conceptions erronées sur ces animaux. En 2025, les activités ont porté sur l'information en ligne, l'enseignement, la valorisation des données et des animations publiques, entièrement soutenues par du bénévolat et des financements externes.

## RÉSULTATS

En 2025, les efforts de formation et sensibilisation ont mobilisé plus de 200 heures, dépassant les prévisions initiales grâce à des initiatives supplémentaires.

### INFORMATION EN LIGNE

Le site web du PIBG a été enrichi avec de nouvelles sections sur les publications, les activités (renvois vers la plateforme Dans ma nature), les formations existantes et des contenus généralistes sur les invertébrés. Des mises à jour ont concerné certaines espèces exotiques envahissantes (EEE) comme le Scarabée japonais (ayant fait son apparition sur le territoire genevois), bien que d'autres restent à traiter.

### ENSEIGNEMENT SUR LES INVERTÉBRÉS

Un module de 5 jours sur les invertébrés terrestres et la bio-indication a été dispensé en juin à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia). Une formation de base pour les moniteurs du Panda Club (WWF Genève) a été réalisée les 7 et 10 mai, avec des supports réutilisables créés pour l'occasion.

### VALORISATION DES DONNÉES

Trois publications ont vu le jour avec la contribution de membres du PIBG :

- Seehausen L., Vogel C., Manzinalli J. & Cherix D. (2025). [Situation du frelon asiatique \*Vespa velutina\* en Suisse en 2024](#). *Revue suisse d'apiculture* n° 3: 72–76.
- Andriollo T., Cosandey V., Guibert B., Gurcel K., Hollier J., Orliac N., Blanc M., Cattaneo A., Ferrière J.-L., Jacquelin C., Loria P., Manzinalli J., Marti S., Navarro M., Petit L., Petitpierre N. & Pétremand G. (2025). [Hémiptères de Genève I : Hétéroptères nouveaux pour la Suisse et le canton](#). *Entomo Helvetica* **18**: 43–56.
- Andriollo T., Guibert B., Gurcel K., Hollier J., Blanc M., Ferrière J.-L., Manzinalli J., Navarro M., Petitpierre N., Pétremand G., Scaroni E. & Sordet A. (2025). [Hémiptères de Genève II : Auchenorrhyncha et Sternorrhyncha nouveaux pour la Suisse et le canton](#). *Entomo Helvetica* **18**: 57–64.

### SORTIES ET ANIMATIONS

Plusieurs sorties conjointes avec la SEG ont eu lieu (21 mars, 17 mai et 21 juin). Des animations publiques ont inclus un atelier lors de *La Nuit est belle !* (Genève, 11 avril), des stands à Parcs en fête (Thônex, 5 et 10-11 mai) et à Plan-les-Ouates (17 mai), une promenade diurne et une prospection nocturne pour la commune d'Avusy (24 et 26 mai), ainsi qu'une participation aux 24 h naturalistes de Haute-Savoie (Lully, Brenthonne et Bons-en-Chablais, 24 mai).



AXE 5 : GESTION DES ESPÈCES EXOTIQUES  
ENVAHISSANTES

## PRÉSENTATION

Cet axe vise à gérer les espèces exotiques envahissantes problématiques dans le bassin genevois, en centralisant les signalements, en conseillant les acteurs concernés, en coordonnant les actions intercantionales et transfrontalières, en formant les intervenants et en sensibilisant le public. Ces espèces posent des défis économiques et sanitaires, mais aussi environnementaux, menaçant la biodiversité locale par la prédation, la compétition ou l'utilisation d'insecticides non ciblés.

## RÉSULTATS

### FRELON ASIATIQUE

Depuis son apparition en 2020 dans le canton de Genève, le Frelon asiatique *Vespa velutina nigrithorax* continue sa progression, bien que celle-ci se soit révélée moins marquée qu'anticipé en 2025. Le PIBG, mandaté par l'OCAN depuis 2023, a vu ses missions évoluer vers une coordination accrue des acteurs et notamment du réseau de référents bénévoles de l'association Pollinea Action. L'objectif n'est pas l'éradication de l'espèce, mais le maintien des populations à un niveau tolérable pour limiter localement les impacts sur l'apiculture, la sécurité publique et la biodiversité.

L'année 2025 a été marquée par une mobilisation sans précédent : plus de 1'600 signalements ont été traités, aboutissant à la détection de 720 nids (206 primaires et 514 secondaires – 98 % des nids ont été détruits), contre 284 en 2024. Cette hausse contenue à un facteur de 2,5 (contre 5 dans d'autres cantons) reflète à la fois la progression naturelle et continue de l'espèce ainsi que l'efficacité des dispositifs déployés, visant à réduire localement la pression et le nombre de nids. Le PIBG a centralisé l'analyse des signalements et coordonné les interventions de recherche et destruction menées principalement par Pollinea Action, le Service d'Incendie et de Secours (SIS) et les entreprises de désinfestations. L'utilisation de la plateforme Pollenn a considérablement optimisé la gestion et le suivi du travail de terrain.

Sur le plan technique, le PIBG a accompagné le perfectionnement et les tests des méthodes de recherche en combinant approches traditionnelles (pots à mèche, marquage, observation des trajectoires) et radio-télémetrie. La recherche par télémetrie, effectuée avec du nouveau matériel (Robor nature) a permis de localiser les nids plus rapidement, et de récupérer les émetteurs pour pouvoir les réutiliser. En 2025, le taux de réussite des recherches par télémetrie est excellent, puisque proche de 80 %. Les signalements d'attaques de ruchers (99), concentrés entre juillet et septembre, témoignent de la pression persistante sur l'apiculture. Un questionnaire diffusé en fin d'année auprès des apiculteurs permettra d'évaluer plus finement l'état des ruchers et leur implication dans la lutte.



*Émetteur posé sur un spécimen capturé lors d'une formation des référents bénévoles à l'utilisation de la télémetrie pour la recherche de nid.*

Parallèlement, un important travail de sensibilisation a été mené, incluant la création d'une affiche dédiée à la surveillance et au signalement des nids primaires, des formations pour les référents, acteurs de terrain et entreprises de désinfestations, ainsi que des conférences et interventions de sensibilisation. Le PIBG a notamment présenté son travail concernant le Frelon asiatique lors des journées d'échanges techniques francophones EEE de l'UICN (France) et lors des journées d'échanges techniques du Cercle Exotique (Suisse). La coordination cantonale s'inscrit en effet dans un réseau élargi d'échanges et de collaborations. En 2025, de nombreuses séances et conférences ont été organisées à différentes échelles : avec l'OCAN, l'association Pollinea Action, les entreprises de désinfestation, lors de tables rondes intercantionales, au sein du groupe de travail « Frelon asiatique » du Cercle exotique et dans le cadre de collaborations scientifiques. Ces échanges permettent à Genève de partager l'expérience d'un canton fortement colonisé mais doté de moyens de lutte avancés, tout en bénéficiant des retours d'expérience de partenaires suisses mais aussi français et espagnols, notamment sur les méthodes de recherche, de destruction des nids et de protection des ruchers.

Pour 2026, les priorités visent l'amélioration de la sensibilisation concernant la détection précoce des nids primaires et secondaires, le renforcement des capacités opérationnelles et l'optimisation des méthodes de piégeage le plus sélectif possible, de recherche et de destruction avec des méthodes sans insecticides, confirmant le rôle central du PIBG dans la cohérence scientifique et technique du dispositif genevois.

## MOUSTIQUE TIGRE

La gestion du Moustique tigre *Aedes albopictus* à Genève s'est poursuivie en 2025 dans le cadre d'une stratégie cantonale coordonnée par l'OCAN. Une avancée majeure a marqué l'année : la validation officielle du Groupe de travail Moustique tigre par le Conseil d'État, dont le PIBG est membre actif, renforçant ainsi la coordination cantonale entre les différents partenaires. L'éradication de l'espèce n'étant plus envisageable, la stratégie vise désormais à contenir les populations, réduire les nuisances et minimiser les risques sanitaires liés aux maladies potentiellement transmises par ce moustique, telles que la Dengue, le Chikungunya et le virus Zika.

La surveillance de l'espèce repose principalement sur la science citoyenne, avec le suivi des signalements effectués sur la plateforme nationale moustiques-suisse.ch. En 2025, 432 signalements ont été enregistrés contre 326 en 2024, confirmant une progression rapide : l'aire colonisée atteint désormais 43 km<sup>2</sup> sur 32 communes contre 24 en 2024. Le PIBG a assuré l'analyse des signalements et la production de cartographies permettant d'identifier les **zones prioritaires de lutte**, et de conseiller les communes concernant les mesures à mettre en place.

Sur le terrain, le PIBG a apporté un appui technique aux communes, aux particuliers, et aux entreprises, incluant des diagnostics de localisation des gîtes larvaires sur les domaines public et privé, fournissant des recommandations adaptées à chaque contexte local, et contrôlant l'efficacité des larvicides biologiques, afin de garantir une approche raisonnée et respectueuse de l'environnement. Une veille scientifique a également été maintenue, notamment autour de la Technique de l'Insecte Stérile (TIS), méthode innovante évaluée avec des partenaires suisses et internationaux pour son potentiel à moyen terme.

La sensibilisation de la population a constitué un axe prioritaire, la majorité des gîtes larvaires se situant sur des propriétés privées. Le PIBG a contribué à la création des supports de sensibilisation, animé des stands et des conférences pour informer les communes et les habitants des bons gestes à adopter pour lutter contre le Moustique tigre.

Pour 2026, les priorités portent sur la poursuite du suivi et de la mise à jour des zones de lutte, l'accompagnement des communes et des particuliers et l'intensification de la sensibilisation ciblée, confirmant le rôle central du PIBG à l'interface entre expertise scientifique et implication citoyenne.



*Contrôle de potentiels gîtes larvaires dans un jardin privé : ici, présence larves de Moustique tigre dans les petites concrétions de la bouche.*

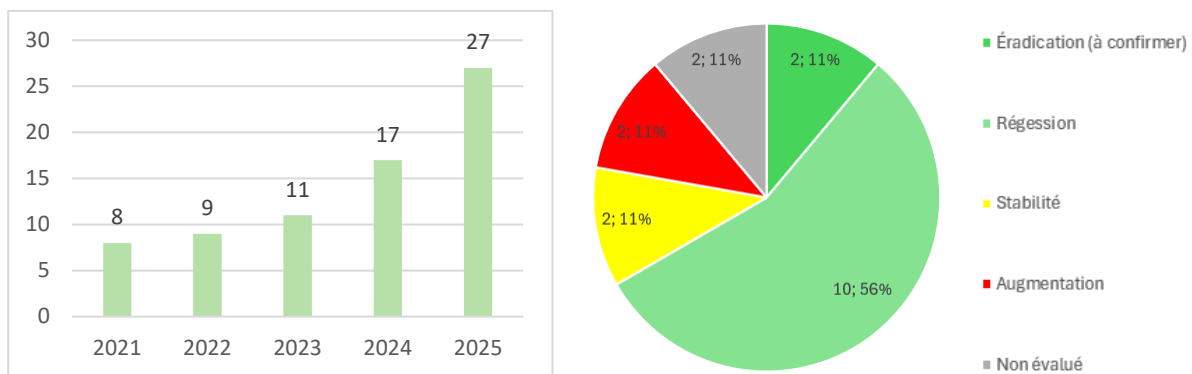
## FOURMI MAGNUM

La première confirmation de présence de la Fourmi magnum *Tapinoma magnum* en Suisse remonte à 2012 (Saint-Sulpice – VD) et à 2018 pour Genève (Versoix). L'arrivée de cette espèce exotique envahissante est consécutive à l'importation de plantes méditerranéennes contaminées issues du commerce (oliviers, palmiers, citronniers, figuiers, etc.).

Tous les sites colonisés connus dans le canton de Genève sont cartographiés et visualisables sur le site Web de l'Etat : **Zone de lutte et de surveillance fourmis Tapinoma**.

### Suivi bisannuel des sites colonisés

Comme annoncé en 2024, le nombre de sites colonisés a augmenté, passant de 17 à 27 et couvre une surface estimée à 27 hectares répartis sur 18 communes. La surface colonisée a presque doublé par rapport à 2024 et représente 0.10 % du territoire. Trois sites de grande ampleur, plusieurs hectares chacun, ont été découverts cette année en zone industrielle. Cela représente environ 30 % de la surface totale colonisée, les autres 70 % se trouvant en zone villa. 18 sites ont été traités dont 16 par l'intermédiaire d'entreprises spécialisées utilisant le produit recommandé par le Canton. Dans un peu plus de la moitié des cas, la lutte a permis une réduction substantielle du périmètre de lutte, et dans deux autres cas l'éradication est probable. Ces derniers jouissaient d'un contexte particulièrement favorable (petite surface, peu de propriétaires, assiduité des traitements et facilité d'accès aux parcelles), cependant, il s'agit de cas exceptionnel pour lesquels la confirmation de l'éradication ne pourra se faire qu'après deux années supplémentaires de suivi.



*Évolution annuelle du nombre de sites colonisés découverts et évolution de la surface colonisée durant l'année 2025 sur les sites traités (n=18).*

À titre expérimental, des nids « pièges » ou solariums artificiels ont été mis en place sur le site colonisé de Port-Léman (Versoix) dans le but de concentrer et réduire les effectifs et donc les nuisances, sans pour autant éradiquer la colonie. Les pots, accumulant la chaleur, attirent les fourmis qui viennent y déposer leur couvain (œufs et larves). De façon hebdomadaire, ils sont contrôlés et traités à l'eau chaude en cas d'installation. Menée sur un court laps de temps (septembre-novembre), l'expérience a cependant montré des résultats très encourageants avec une colonisation rapide et continue des pots les plus attractifs. Elle sera reconduite sur la saison complète en 2026 et développée sur d'autres sites.



*Installation des solariums artificiels à Port-Léman (Versoix) le 24 septembre 2025.*

### Évolution de la stratégie de lutte cantonale

Jusqu'en 2024, les résultats obtenus dans la lutte contre *T. magnum* se sont révélés insatisfaisants sur la majorité des sites connus à l'échelle cantonale au regard des moyens déployés, parfois depuis plusieurs années, ainsi qu'aux impacts négatifs des insecticides sur l'ensemble de la biodiversité locale. C'est pourquoi, courant 2025, le Canton a modifié radicalement la stratégie de lutte contre cette espèce et s'oriente désormais vers une lutte thermique (à l'eau chaude) et non chimique. En effet, dans la plupart des cas recensés l'éradication n'étant plus envisageable, cette stratégie permettra à plus long terme de limiter les nuisances et d'éviter l'expansion ou la dissémination des colonies. En complément, des mesures et aménagements simples peuvent également être proposés pour contenir les colonies là où elles sont peu dérangeantes (ombrage, solariums artificiels, cheminement « barrière »). Tous les détails relatifs à cette nouvelle stratégie sont disponibles en ligne : [Lutter contre la fourmi magnum envahissante](#).

En outre, la mise en œuvre d'un protocole-test de gestion de la fourmi *T. magnum* dans le cadre d'un chantier a été mené sur près d'une année et a permis d'établir un protocole standard à destination de futurs chantiers présentant cette problématique. Celui-ci est consultable sur le site web de l'Etat de Genève.

### ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES FORESTIÈRES

Le projet SurTer, piloté par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), vise à détecter précocement les organismes de quarantaine prioritaires (OQprio) dans les forêts suisses, conformément à l'ordonnance sur la santé des végétaux (OSaVé). Il repose sur une surveillance active annuelle pour confirmer l'absence d'infestation, face aux risques du commerce international et du changement climatique, et contribue à la surveillance nationale ainsi qu'au rapport annuel à l'Union européenne via le Service phytosanitaire fédéral. En 2025, le PIBG a assisté l'OCAN pour la surveillance de huit parcelles forestières réparties sur tout le canton de Genève. Ces parcelles, sélectionnées pour leur représentativité, ciblent cinq groupes d'organismes invasifs prioritaires : le Capricorne asiatique *Anoplophora glabripennis* et le Capricorne asiatique des agrumes *Anoplophora chinensis*, le Nématode du pin *Bursaphelenchus xylophilus* et le Chancre résineux du pin *Fusarium circinatum*, l'Agrile du bouleau *Agrilus anxius*, l'Agrile du frêne *Agrilus planipennis*, le Bombyx sibérien *Dendrolimus sibiricus* et la Mort subite du chêne *Phytophthora ramorum*.

Le suivi s'est fait selon le protocole SurTer élaboré par le WSL, avec une formation initiale sur le terrain pour la mise en place des pièges (entonnoirs Lindgren, delta, à spores) et des relevés périodiques, toutes les quatre semaines d'avril à septembre, avec la récupération et le renouvellement des flacons de collecte, attractifs (phéromones, éthanol, alpha-pinène), plaques collantes et diapositives, ainsi que la surveillance visuelle des symptômes sur 25 arbres par parcelle, comme la défoliation, les diamètres et les lésions suspectes, enregistrés via un outil dédié de l'OCAN puis intégrés à la plateforme du WSL. Les échantillons ont été envoyés au WSL à Zurich pour analyse, suivis d'un vidage et d'un démontage partiel des pièges en fin de saison. Des incidents mineurs ont été rencontrés menant à des adaptations comme l'ajout de grillages à grandes mailles et de ficelles pour protéger le piégeage accidentel des chauves-souris sans compromettre l'efficacité des pièges ; d'autres ajustements ont concerné des pièges tombés ou décrochés par le vent, des animaux ou la végétation, ainsi que le rafraîchissement du marquage des arbres à suivre. Des prélèvements suspects sur des mélèzes, comme des trous d'entrée et des coulures, ont été analysés et se sont révélés négatifs. En 2025, aucun organisme cible n'a été détecté dans les parcelles genevoises, confirmant leur statut indemne et alignant sur l'objectif de vérification « *known not to occur* ». Ce suivi renforce la vigilance contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) forestières et contribue à la protection des essences vulnérables du canton (pins, mélèzes, frênes, bouleaux, feuillus mixtes).



*Pièges « Lindgren » à entonnoirs multiples, avant et après l'équipement en grillages de protection évitant l'entrée de chauves-souris dans le dispositif.*

## AUTRES PROJETS

Les membres du PIBG ont également réalisés d'autres projets ponctuels, dont :

- Expertises génétiques ponctuelles (identification d'espèces sur la base de code-barres génétiques) ;
- Activités de la SEG : participation de membres du PIBG aux activités mensuelles de la société savante sur une base bénévole ;
- Volontariat au Muséum d'histoire naturelle de Genève : identification et intégration de spécimens de papillons de nuit dans les collections générales.

## BÉNÉVOLAT

En 2025, plus de 500 heures de bénévolat ont été comptabilisées au PIBG, soit un volume 35 % supérieur aux exercices précédents. Le volontariat a impliqué l'équipe de l'association, des stagiaires ainsi que de nombreux bénévoles intervenant dans la plupart des projets menés cette année, mais en particulier dans le cadre des prospections Hétérocères.

Légende des photos pleine page : page de garde, *Chrysopilus asiliformis* (Diptera, Rhagionidae), 19.vi.2025, Vessy (Veyrier GE) ; pour l'axe 1 : femelle *Endromis versicolora* (Lepidoptera, Endromidae), 21.iii.2025, Raclerets (Chancy GE) ; pour l'axe 2 : *Odonestis pruni* (Lepidoptera, Lasiocampidae), 18.vi.2025, ENS des Bourgues (Chens-sur-Léman 74) ; pour l'axe 3 : étang de Bois Vieux (Jussy GE) échantillonné dans le cadre de l'icoCAM, 18.iv.2025 ; pour l'axe 4 : stand d'animation pour *La Nuit est belle !* à la Perle-du-lac (Genève GE), 11.iv.2025, pour l'axe 5 : *Acanalonia conica* (Hemiptera, Acanaloniidae), 25.viii.2025, Les Peutets (Vandœuvres GE). Crédits : PIBG 2025.

# ÉTATS FINANCIERS 2025

Compte de résultat  
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025  
En francs suisses

REVENUS D'EXPLOITATION	2025	2024
<b>Subventions, mandats publics</b>		
Subvention Etat de Genève (RPT OCAN)	57 696	64 177
Loterie Romande	20 000	-
Subvention DREAL	6 000	
MHNG étude Coléoptères Aquatiques (IcoCam)	60 000	33 943
Autres mandats publics	207 193	170 761
<b>Total subventions, mandats publics</b>	<b>350 889</b>	<b>268 881</b>
<b>Dons Affectés</b>		
Dons Affectés	135 952	28 591
<b>Total dons affectés</b>	<b>135 952</b>	<b>28 591</b>
<b>Produits de prestations, divers</b>		
Prestations d'expertises	6 578	10 541
Divers	606	453
<b>Total autres produits</b>	<b>7 183</b>	<b>10 994</b>
<b>TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>494 024</b>	<b>308 466</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>Charges directes d'activités et de projets</b>		
Honoraires expertises	122 812	115 184
Materiel	11 307	35 344
Défraiements, déplacements	19 935	14 087
<b>Total charges directes d'activités et de projets</b>	<b>154 055</b>	<b>164 615</b>
<b>Charges de personnel</b>		
Salaires	229 409	146 410
Charges sociales	34 564	18 591
<b>Total charges de personnel</b>	<b>263 973</b>	<b>165 002</b>
<b>Frais généraux</b>		
Frais administratifs et informatiques	11 864	8 470
Frais bancaires et financiers	106	178
<b>Total frais généraux</b>	<b>11 970</b>	<b>8 648</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>429 998</b>	<b>338 265</b>
<b>RESULTAT NET AVANT VARIATIONS DES FONDS</b>	<b>64 027</b>	<b>-29 799</b>
- Attribution aux fonds affectés	-297 241	-152 317
+ Utilisation des fonds affectés	238 158	190 562
<b>Mouvement net des fonds affectés</b>	<b>-59 083</b>	<b>38 245</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>4 944</b>	<b>8 446</b>

Ces résultats sont présentés à titre provisoire (en date de fin février 2026). Ils sont établis dans l'attente du résultat définitif ainsi que de sa validation par l'Assemblée générale.

L'exercice 2025 se solde par un résultat net positif de CHF 5'519. Les revenus d'exploitation ont atteint CHF 494'024, principalement grâce aux subventions publiques (CHF 337'111) et aux dons affectés (CHF 149'730). Les charges se sont élevées à CHF 429'413, dont une large part consacrée aux salaires et cotisations sociales (CHF 263'973) ainsi qu'aux honoraires d'experts et frais directs des projets (CHF 153'989). Plusieurs gros projets (notamment l'Atlas des coléoptères aquatiques) bénéficient d'un report de crédits conséquent pour 2026, ce qui explique que le résultat net reste modéré malgré un excédent brut plus élevé avant affectation des fonds.

Le tableau suivant présente le compte de résultat pour l'exercice 2025, comparé à 2024 :

### **Pôle invertébrés du bassin genevois**

#### **Bilan provisoire du 1er au 31 décembre 2025** En francs suisses

<b>ACTIFS</b>	<i>Notes</i>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Actifs circulants</b>			
Liquidités		98 625	66 662
Compte de régularisation actif	4	65 032	59 970
<b>Total actifs circulants</b>		<b>163 657</b>	<b>126 632</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>163 657</b>	<b>126 632</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Fonds étrangers à court terme</b>			
Créanciers sociaux et fiscaux		32 334	899
Comptes de régularisation passif	5	32 549	91 570
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>		<b>64 883</b>	<b>92 469</b>
<b>Fonds affectés</b>			
Fonds affectés	6	76 204	17 112
<b>Total fonds affectés</b>		<b>76 204</b>	<b>17 112</b>
<b>Fonds propres</b>			
Résultats reportés		17 051	8 605
Résultat de l'exercice		5 519	8 446
<b>Total fonds propres</b>		<b>22 570</b>	<b>17 051</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>163 657</b>	<b>126 632</b>

# BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

## Budget prévisionnel

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2026

En francs suisses

REVENUS D'EXPLOITATION	2026	2025
<b>Subventions, mandats publics</b>		
Subvention Etat de Genève (RPT OCAN)	57 696	57 696
Loterie Romande		20 000
Subvention DREAL	14 000	6 000
MHNG étude Coléoptères Aquatiques (IcoCam)		60 000
Autres mandats publics	223 270	207 193
<b>Total subventions, mandats publics</b>	<b>294 966</b>	<b>350 889</b>
<b>Dons Affectés</b>		
Dons Affectés	198 100	135 952
<b>Total dons affectés</b>	<b>198 100</b>	<b>135 952</b>
<b>Produits de prestations, divers</b>		
Prestations d'expertises		6 578
Divers	370	606
<b>Total autres produits</b>	<b>370</b>	<b>7 183</b>
<b>TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>493 436</b>	<b>494 024</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>Charges directes d'activités et de projets</b>		
Honoraires expertises	160 467	122 812
Materiel	12 680	11 307
Défraiements, déplacements	16 300	19 935
<b>Total charges directes d'activités et de projets</b>	<b>189 447</b>	<b>154 055</b>
<b>Charges de personnel</b>		
Salaires	225 090	229 409
Charges sociales	39 722	34 564
<b>Total charges de personnel</b>	<b>264 812</b>	<b>263 973</b>
<b>Frais généraux</b>		
Frais administratifs et informatiques	16 133	11 864
Frais bancaires et financiers	110	106
<b>Total frais généraux</b>	<b>16 243</b>	<b>11 970</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>470 502</b>	<b>429 998</b>
<b>RESULTAT NET AVANT VARIATIONS DES FONDS</b>	<b>22 934</b>	<b>64 027</b>
- Attribution aux fonds affectés		-297 241
+ Utilisation des fonds affectés		238 158
<b>Mouvement net des fonds affectés</b>		<b>-59 083</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>22 934</b>	<b>4 944</b>